



Agence de voyages auto entrepreneur

Par **ruthsainz**, le **18/04/2019** à **22:13**

Bonjour, rnrnJe souhaiterais m'assurer de la possibilité d'ouvrir une agence de voyages en tant que personne physique auto entrepreneur. rnrnJe me suis renseignée sur le site [jesuisentrepreneur.fr](https://www.jesuisentrepreneur.fr) du Crédit Agricole et je pense avoir compris que c'était possible avec certaines conditions. rnrn<https://www.jesuisentrepreneur.fr/informations-sectorielles/services/agence-de-voyage/reglementation-l-agence-voyage.html> rnrnPouvez vous m'éclairer et me dire si je ne me trompes pas. rnrnEn vous remercient par avance de votre aide

Par **morobar**, le **19/04/2019** à **07:42**

Bonjour,rnVous pouvez, puisque n'importe qui parvenant à obtenir une caution bancaire et une assurance RC peut s'inscrire sur les registres d'agence de voyage, aucune capacité professionnelle n'étant requise depuis 2 ou 3 ans.